

MON ROI

“ Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, s'écriait Bossuet au souvenir de la révolution qui précipita les Stuarts du trône d'Angleterre, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner quand il plaît de grandes et terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse : il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde ; et il leur fait voir en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême.”

Dieu a montré sa souveraineté sur les royaumes de la terre et donné aux rois “ de grandes et terribles leçons ” dans l'abaissement étrange où nous voyons depuis cent ans la royale maison de France, comme, un siècle auparavant, dans les tristes infortunes de la maison d'Ecosse.

Rappelons les causes de cette déchéance de nos rois. Disons bien haut qu'ils ont été frappés parce qu'ils n'ont pas craint de porter la main sur leur Mère, qui est la sainte Eglise de Dieu, et sur leur Père, qui est le Pape et le père de tous les chrétiens. Concluons que lorsqu'ils seront entièrement convertis à une vraie soumission à la sainte Eglise et au Pontife romain, ils reprendront leur place séculaire à la tête de la France et du monde. C'est pourquoi sans être prophète, ni fils de prophète, nous saluons avec transport dès maintenant la prochaine et nécessaire restauration des rois très chrétiens de France.

I

Depuis dix-huit siècles, nulle famille royale n'a identifié ses destinées avec celles d'une nation comme la famille capétienne avec la vie de la France, avec ses malheurs aussi bien qu'avec ses

gloires. Il en est résulté entre la chevaleresque nation et sa maison souveraine une confiance et un dévouement réciproques, qui ont été l'une des principales causes de la stabilité publique et des grandeurs de la France durant huit siècles.

Mais sous l'influence de l'esprit pervers qui souffla sur l'Europe chrétienne à la suite du grand schisme d'Occident, et qui emporta un peu plus tard les nations du nord, l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark, la Suède et la Norvège, dans l'hérésie et le schisme, les rois de France se mirent à traiter le Chef de l'Eglise avec hauteur et portèrent la main à l'encensoir.

La nation française, si profondément attachée à ses rois, dont l'esprit et le cœur étaient comme indissolublement unis à l'esprit et au cœur de ses princes, ne sut pas se défendre contre le refroidissement et les préventions de ses chefs politiques à l'égard du Saint-Siège.

Alors naquit l'*erreur spéciale des Français* en ces derniers siècles, l'*erreur gallicane* ou le *gallicanisme* : les rois de France ne reconnurent plus la suprême autorité du Pape sur leur couronne et affectèrent envers lui une demi-indépendance. Les évêques et la nation entière ne gardèrent plus dans sa perfection l'ancienne soumission au Vicaire de Jésus-Christ et, dans la mesure où ils se détachèrent de l'Eglise romaine, acceptèrent l'ingérence de leurs rois dans le domaine des consciences. Au sein des pays envahis par le protestantisme, les princes s'étaient déclarés chefs spirituels ; en France, les rois ne rompirent point avec le Vicaire de Jésus-Christ, mais ils revendiquèrent sur les choses spirituelles une autorité indue, que les évêques et le peuple chrétien leur reconnurent, au détriment de la primauté du Pape.

Or ce furent ces prétentions semi-schismatiques des rois très chrétiens et la complicité de la nation gouvernée par eux, qui ont été la cause de tous les malheurs qui affligent la France et la monarchie depuis cent ans. Quand Louis XIV et les prélats de cour rédigèrent, dans la fameuse déclaration de 1682, la charte de division entre la nation française et l'Eglise romaine ; quand, un siècle plus tard, les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples mirent le Saint-Siège dans la nécessité de supprimer l'admirable compagnie qui formait l'armée d'élite et le soutien principal de la sainte Eglise, la grande famille qui exerçait depuis tant de siècles une souveraineté si glorieuse dans le monde, signa sa déchéance.

Les hommes aux courtes vues vont chercher la cause de la révolution française dans la détresse des finances, dans l'inégalité des conditions, dans les aspirations du tiers-état, que sais-je ?

dans l
est la
romain
spiritu
dans le
Siège e
une lon
père, le
Eglise
ceux qu
esprit d
qu'elle
avait é
élevée
humilié

Lou
les trôn
monarch
tôt dans
nouvelle
qu'ils oc
sastres
Et d
cette gra
revers et
le cœur
et s'y ac
médecins
ambitieu
s'enrichi
proclamé
que dem
entrailles
dévouem
force qu
gloires.
preuve d
gloire.

Mais
création ;
par l'anc
lement a

· dans l'influence de la constitution des Etats-Unis. La vraie cause · est la tendance de nos rois à se soustraire à l'autorité du Pontife romain et à s'attribuer une haute juridiction dans les choses spirituelles ; c'est leur infidélité à leur mission séculaire de tenir dans le monde l'épée de saint Michel pour la défense du Saint-Siège et de l'Eglise catholique. La monarchie française avait eu une longue et glorieuse destinée parce qu'elle avait honoré son père, le Père de toutes les âmes rachetées, et sa Mère, la sainte Eglise romaine ; elle a perdu les promesses faites par Dieu à ceux qui honorent leur père et leur mère, parce qu'elle a pris un esprit de chicane à l'égard de l'Eglise romaine et du Pape. Tant qu'elle s'était abaissée devant le Vicaire de Jésus-Christ, elle avait été exaltée devant les hommes ; maintenant qu'elle s'est élevée contre la suprême Majesté du monde, il faut qu'elle scit humiliée.

II

Louis XVI meurt sur l'échafaud. Les Bourbons perdent tous les trônes qu'ils occupaient en Europe. Quelque temps, la vieille monarchie est restaurée en France, mais c'est pour sombrer bientôt dans des divisions et des trahisons intestines et dans une nouvelle ruine. Les autres Bourbons remontent sur les trônes qu'ils occupaient en Europe ; mais que d'humiliations et de désastres !

Et cependant, malgré les coups dont la Providence frappe cette grande famille, sur l'échafaud, dans l'exil, au milieu de ses revers et de ses abaissements, elle garde son ancienne place dans le cœur des meilleurs Français. La plèbe subit tous les régimes et s'y accommode plus ou moins vite. Les avocats sans causes, les médecins sans malades, les déclassés de toutes espèces, les petits ambitieux pour lesquels la politique est un métier pour vivre et s'enrichir, les gens sans aveu, les francs-maçons et les juifs, ont proclamé trois fois la république ! Mais la vieille France catholique demeure attachée à ses rois. Elle les aime du fond de ses entrailles, avec la reconnaissance que lui inspire le souvenir du dévouement séculaire de ses princes, avec la tendresse et la force que donne à l'amitié la communauté des revers et des gloires. Elle les aime, cet amour est l'effet de sa constance et la preuve de sa loyauté : il est pour elle un magnifique titre de gloire.

Mais trop longtemps, elle les a aimés avec un manque de discrétion ; nous voulons dire que cet amour n'a pas été assez réglé par l'amour supérieur de Jésus-Christ et de son Eglise. Non seulement avant la révolution, mais depuis et jusqu'à ces dernières

années, la France s'est attachée à ses rois de manière à se détacher de l'Eglise romaine. Les évêques et les fidèles de l'ancienne France, par complaisance pour le roi, avaient accepté les doctrines et les pratiques gallicanes; les évêques de la restauration, marchant sur les traces de leurs devanciers, se laissèrent aller trop souvent, pour plaire au prince et relever son autorité, à diminuer les droits et les pouvoirs du Pape. L'évêque du diocèse où nous sommes né répétait à tout venant et à tout propos: "Je crois à la légitimité comme je crois à la Trinité..."

Là est un travers profond. Le chrétien est avant tout l'homme de l'Eglise, parce qu'il est d'abord serviteur de Dieu. Sans doute il est d'une famille, il est d'une nation, il est de l'humanité; mais il est avant tout chrétien: il est chrétien plus que royaliste, chrétien plus que français, chrétien plus même qu'homme. Dans les époques où la foi était vigoureuse, le sentiment chrétien réglait et vivifiait toutes les autres affections. Ainsi, au temps de Charlemagne, il n'aurait été au pouvoir d'aucun homme, pas même du grand conquérant, d'entraîner les évêques et les fidèles dans la lutte contre l'Eglise en abusant du sentiment national. C'est le signe d'une grande décadence de l'esprit chrétien que, dans ces derniers siècles, l'exagération du sentiment national et la complaisance pour les rois qui commandaient à la nation aient pu entraîner un si grand nombre d'évêques et de fidèles dans une voie de défiance et d'opposition à l'égard de l'Eglise romaine.

La révolution, nous le répétons, est venue châtier ces prétentions sacrilèges des rois de France et cette complicité de leurs sujets, ces tendances schismatiques des uns et des autres qualifiées du nom menteur de *libertés gallicanes*.

Elle les a châtiées, mais en même temps, par la miséricorde de Dieu, elle en a été le remède efficace. La nation très chrétienne, en face du monstre qui la dévore depuis cent ans, s'est réveillée de son assoupissement. Elle a reconnu que les triomphes de l'impiété ont été l'effet de son éloignement du Saint-Siège. Durant soixante-dix ans, De Maistre, Lamennais, Dom Guéranger, et mille autres vaillants écrivains n'ont cessé, avec une haute intelligence et un courage indomptable, de combattre l'ancien esprit de défiance à l'égard de l'Eglise romaine et d'affirmer la souveraine plénitude de la juridiction pontificale. Le nombre et l'ardeur des défenseurs du Saint-Siège ont augmenté d'année en année. L'erreur gallicane s'est graduellement affaiblie sous le coup de défaites répétées, malgré l'appui que les gouvernements issus de la révolution ont voulu lui donner, souvent même à cause de cet appui. Peu à peu, les nuages amoncelés autour de la Pa-

pauté
des es
du m
réalit
unive
paster
teurs,
rois o
à l'err
père e
office
sance
ce qui
discipl
entier
plénitu
ordina
toutes
semble
les égli
gèner c
pontific
mables
Et
restait
attache
tion et
des pré
anathém
cien ferr
pour leu
Il se
presque
amour d
formes p
Mettez l
royale, e
vous ne
contraire
Il y
sans frui
à la suite

pauté par des siècles de préjugés, se sont dissipés dans la plupart des esprits, et tous les catholiques, en France comme dans le reste du monde, ont reconnu l'évêque de Rome pour ce qu'il est en réalité, le vrai vicaire de Jésus-Christ, le fondement de l'Eglise universelle, le centre de la communion ecclésiastique, le chef et le pasteur de toutes les églises, l'infailible docteur de tous les pasteurs, de quelque rang qu'ils soient, de tous les fidèles, soient-ils rois ou empereurs. Le concile du Vatican a donné le dernier coup à l'erreur gallicane et consacré à jamais ce retour des fils à leur père en définissant que " le Pontife romain n'a pas seulement un office d'inspection ou de direction, mais la pleine et suprême puissance de juridiction sur l'Eglise universelle, non seulement dans ce qui concerne la foi et les mœurs, mais dans ce qui regarde la discipline et le gouvernement de l'Eglise répandue dans le monde entier ; qu'il n'a pas seulement la principale part, mais toute la plénitude de cette suprême puissance ; que cette puissance est ordinaire et immédiate à l'égard de chacune des églises et de toutes ensemble, comme de chacun des pasteurs et de tous ensemble ; qu'il peut librement communiquer avec les pasteurs et les églises du monde entier, sans qu'aucun prince n'ait le droit de gêner ces communications ou de soumettre au placet les actes pontificaux ; que les définitions du Pontife romain sont irréformables et infailibles par elles-mêmes (1)".

Et cependant, même après ces solennels enseignements, il restait encore dans quelques catholiques de France un certain attachement dynastique qui n'était pas assez réglé par la discrétion et qui, dans les siècles passés, avait été la cause ou l'occasion des préventions gallicanes contre le Saint-Siège. Pie IX avait anathématisé l'erreur ; Léon XIII devait en détruire jusqu'à l'ancien ferment, et purifier dans les Français leur amour séculaire pour leurs rois.

Il se plaignit hautement que les catholiques français missent presque sur le même rang leurs attaches dynastiques et leur amour de l'Eglise : " Pourquoi, leur dit-il, vous diviser pour des formes politiques quand la religion est attaquée si violemment ? Mettez l'amour de l'Eglise au-dessus de l'amour d'une famille royale, et, acceptant le pouvoir de fait sorti de la révolution, que vous ne pouvez changer, combattez les institutions et les lois contraires aux droits de Dieu."

Il y a cinquante ans, ces avis du Chef de l'Eglise auraient été sans fruit ; peut-être même auraient-ils causé du scandale. Mais à la suite de ce graduel abandon des préjugés gallicans dont nous

(1) Const. Pastor æternus, cap. III et IV.

parlions il y a un instant, après les définitions du concile de Vatican, les conseils de Léon XIII furent reçus avec respect de tous les enfants de l'Eglise. Tous les catholiques, faisant abstraction de leurs préférences politiques, s'unirent dans une forte coalition contre les sectes et se mirent à lutter ensemble contre les hommes de la révolution et leurs lois iniques, pour la défense des droits de Dieu et de son Eglise.

Faut-il en conclure que tous les catholiques de France soient devenus républicains, ou bien que le Pape condamne l'attachement des Français à la famille de leurs anciens rois ? Léon XIII recommande aux catholiques une seule chose : de ne point mettre l'amour d'une famille royale au-dessus de l'amour de l'Eglise, de ne point sacrifier ou compromettre les intérêts de la religion pour satisfaire une sympathie dynastique.

III

Dieu nous garde de préférer la terre au ciel, la France à l'Eglise, les intérêts de la monarchie à ceux de la religion ! Dieu nous garde de ne pas suivre en tout, partout et toujours, les directions de la sainte Eglise romaine, notre mère, et de ne point fléchir, avec la soumission amoureuse du plus humble enfant, au moindre signe d'une mère si débonnaire et si sainte !

Mais m'est-il défendu d'aimer mon roi ? M'est-il interdit de demander au ciel et à la terre la restauration des fils de saint Louis ? La nation très chrétienne ne sera-t-elle plus commandée par ceux qui, pendant tant de siècles, ont présidé à ses destinées ? La plus belle famille royale est-elle pour jamais déchuë du plus beau royaume ?

Jeté par la Providence divine loin de notre chère patrie, sur cette terre privilégiée qui s'est appelée *la nouvelle France*, et qui est si éminemment française, nous n'avons pas eu à nous rallier, de près ou de loin, au régime républicain établi en France. Nous gardons dans notre cœur pour nos rois l'amour tendre et dévoué que nous avons reçu de nos pères. Eux, pauvres cultivateurs de France, ont conservé depuis cent ans, sous tous les régimes, le séculaire attachement des vrais Français pour la famille d'Hugues Capet et de saint Louis ; leur héritage d'amour est intact dans notre âme. En traçant leurs sillons dans leur pays de montagnes, ils associaient avec le nom adorable du Christ Jésus, roi des rois et seigneur des seigneurs, avec le nom vénéré de son représentant spirituel, de celui que tous les catholiques appellent leur Saint Père, le nom béni du roi de France, " lieutenant " du Christ et " sergent " de l'Eglise romaine ; à notre tour, en fondant des pa-

roisse
Franc
son V
tons V
jour, n
de sain
XVII,
par ell
contin
nous l'
notre l
vers la
sacrific
de la R

No
de doc
ler, sac
sacré N
léon Ie
VII, a
deman
pourqu
tence, n
tion de
Pie VII
XIII, s'
premier
les œuv
contre l
possible
ne fût l
fidèles a
demeur
parmi l
raïces d
nisme, s

Que
aux sou
les rois
républic
princes
tauratio

Qui

roisses françaises sur ce sol tout imprégné des souvenirs de la France, nous unissons dans un même amour le Sauveur Jésus, son Vicaire spirituel et son lieutenant temporel. Oui, nous portons chaque jour à l'autel le souvenir attendri de nos rois ; chaque jour, nous demandons à Dieu qu'il lui plaise d'entendre les prières de saint Louis, d'agréer le martyre de Louis XVI et de Louis XVII, pour la restauration de la monarchie très chrétienne, et par elle, de la France entière. Notre vie s'écoule dans la pensée continuelle et un amour immense des rois, nos chefs du passé, et, nous l'espérons, nos chefs de l'avenir ; et quand nous serons sur notre lit d'agonie, nous nous tournerons encore une dernière fois vers la France et ses rois, pour offrir, à cette heure suprême, le sacrifice de notre vie pour la restauration des rois en France et de la France par les rois.

Nous ne croyons pas que personne nous accusera de manquer de docilité envers Léon XIII. Léon XIII, oui, si l'on peut ainsi parler, sacre la république ; mais Pie VII, en son temps, a, lui aussi, sacré Napoléon Ier. Notre aïeul, je pense, le jour du sacre de Napoléon Ier, sans manquer à la parfaite soumission qu'il devait à Pie VII, a pu porter sa modeste offrande au prêtre de son église et lui demander d'offrir le saint sacrifice en faveur des rois de France ; pourquoi le petit-fils, sur la terre lointaine où il achève son existence, ne pourrait-il pas prier pour son roi et pour la restauration de la monarchie très chrétienne ? Napoléon Ier, sacré par Pie VII, a emprisonné Pie VII ; la république, que sacre Léon XIII, s'obstine à persécuter l'Eglise. La république, comme le premier empire, est issue de la révolution, en a l'esprit et en fait les œuvres : malgré le sacre, l'une comme l'autre, en se heurtant contre la pierre posée par Dieu, encourt la malédiction : serait-il possible que tôt ou tard la république, comme le premier empire, ne fût brisée et réduite en poussière ? Nos pères sont demeurés fidèles à leur roi au temps des grands de Napoléon Ier ; nous demeurons invinciblement attaché au descendant de saint Louis parmi les triomphes de la république, mettant toutes nos espérances dans la monarchie très chrétienne, qui, purifiée du gallicanisme, servira Dieu et son Christ et fera le bonheur de la France.

Quelques-uns nous diront peut-être : " Que sert de s'attarder aux souvenirs d'un autre âge ? Le monde a marché : il a rejeté les rois pour toujours : il s'achemine universellement au régime républicain. Qui, en France, pense encore à la monarchie ? Les princes de la famille royale eux-mêmes ne croient plus à leur restauration et s'accrochent à leur éternelle déchéance. "

Qui pense encore aux rois et croit à leur restauration ? Nous

croions qu'un grand nombre de Français, et les meilleurs, continuent d'aimer leurs princes tendrement, fortement, avec un amour grand comme l'océan, avec une ardeur de dévouement capable du martyre, avec un désintéressement absolu. Nos ancêtres, en labourant leur champ dans la vieille France, sont demeurés attachés à la monarchie ; nous, en priant et en travaillant à la tête de nouvelles paroisses sur le sol de la nouvelle France, nous vivons dans le souvenir et l'amour de nos rois : quel intérêt ont eu nos pères, quel intérêt avons-nous à leur être inviolablement fidèles ? Jamais un de nos ancêtres n'a rempli une fonction auprès d'un roi de France. Nous-même, nous n'avons jamais rencontré un des princes du sang. Nous ignorons, à cette heure, jusqu'au nom de l'héritier du trône ! Se nomme-t-il Louis, Henri, Charles ou Philippe ? Nous ne saurions le dire avec certitude. Nous aimons le roi de France, comme nos pères, sans intérêt personnel, par dévouement à l'intérêt de la France et de l'Eglise. L'héritier du trône a-t-il un grand talent ? A-t-il beaucoup de vertu ? Nous ne l'avons jamais demandé à personne et nous ne le savons pas. Ce que nous savons, c'est que la famille de saint Louis a régné en France et doit régner de nouveau dans le noble royaume. Jeanne d'Arc aimait "le gentil Dauphin" non pour sa vertu, non pour ses talents, mais comme l'élu de Dieu, qui devait "bouter hors du royaume" très chrétien les "abominables Anglais." Nous voulons les descendants de saint Louis à la tête de notre patrie, parce qu'il y a un pacte indissoluble entre la noble famille et le noble royaume, parce que la noble famille seule arrachera le noble royaume à la domination des francs-maçons et des Juifs.

C'est notre cœur de Français qui bat pour les fils de saint Louis. Or nous croyons que des multitudes de Français ont le même cœur que nous. C'est pourquoi nous pensons que le grand nombre de nos frères de France sont animés du même amour pour nos rois. En quelques-uns peut-être, le sentiment monarchique est assoupi, comme au temps de la Pucelle ; mais il subsiste toujours, comme l'étincelle sous la cendre. Il nous semble même qu'il se ranime partout. La France ne s'émeut-elle pas depuis vingt ans au souvenir de Jeanne d'Arc, la grande restauratrice de la France et de la monarchie à une époque de calamités nationales ? Que de pétitions envoyées depuis dix ans aux chambres républicaines de France pour demander que la fête de Jeanne d'Arc devienne une fête nationale ! Les républicains les plus endurcis sont forcés d'avouer que c'est le cœur et l'âme de la France qui inspirent ces demandes. Et encore, chaque fois qu'un homme énergique, dévoué au bien public, se présente, la France ne semble-

t-elle
le vra
rez av
mé, co
alors d
monar
Qu
que. Il
Unis p
que da
régime
fiquant
appren
se conv
tions, n
me rép
grande
d'agiote
ploiten
nations
leur d'a
neaux s
venant
viendra
d'hui la
nations
cancer d
die pest
ses terr
La l
Blicain d
France"
se sont r
nouveau
de Fran

(1) Ro

t-elle pas se réveiller, aller à lui et chercher en lui un roi ? Quand le vrai roi reparaitra, ramené par la divine Providence, vous verrez avec que les ovations enthousiastes et unanimes il sera acclamé, comme Charles VII sacré à Reims : la France se retrouvera alors ce qu'elle a été autrefois, ce qu'elle est encore maintenant, monarchique par ses entrailles et dans ses moelles.

Quelques-uns supposent que la France a passé à la république. Ils seraient plus près de la vérité s'ils disaient que les Etats-Unis passeront un jour à la monarchie. Le régime de la république dans les temps modernes, c'est le régime des politiciens, le régime des vendus et des vendeurs, le régime des publicains trafiquant en grand des votes, des emplois et des budgets. Nous apprenons par la Genèse que les républicains des temps anciens se convertirent universellement à la monarchie. "Toutes les nations, nous dit le texte sacré, se choisirent des rois (1)." Le régime républicain est condamné et prendra fin surtout au sein des grandes nations, parce qu'il est le gouvernement d'une coterie d'agioteurs et de sectaires qui crient : Vive le peuple ! et qui exploitent le peuple, volent le peuple, oppriment le peuple. Les nations verront un jour, peut-être prochain, qu'il leur est meilleur d'avoir à leur tête un roi loyal et dévoué que mille tyrans sans conscience, qui se vendent et vendent leur pays à tout venant pour avoir un emploi ou de l'argent. La république deviendra alors aussi odieuse aux hommes sensés que l'est aujourd'hui la monarchie aux sectaires ; elle disparaîtra des grandes nations comme la pire des formes de gouvernement, comme un cancer qui a trop longtemps rongé les peuples, comme une maladie pestilentielle qui ne sera plus connue que par le souvenir de ses terribles ravages.

La France, une des premières, abandonnera le régime républicain que lui ont imposé les sectaires. "Dieu qui protège la France" rétablira la monarchie. Jeanne d'Arc, que les Français se sont mis à honorer sous la tyrannie républicaine, prendra de nouveau l'élu de Dieu et le conduira sacrer à Reims. Vive le roi de France !

DOM BENOIT.

(1) Reg. VIII, 5, 20.

Le Catholicisme au Brésil

La Situation religieuse dans l'état du Matto Grosso

Le 23 mai dernier, Don Antoine De Bella, prêtre salésien, donnait sur la situation religieuse de l'état du Matto Grosso, Brésil, une conférence dont nous empruntons le compte-rendu au *Bulletin Salésien* d'août-septembre et qui est d'un intérêt très vif.

Le Matto Grosso est sans conteste le plus étendu des 21 Etats de la République du Brésil. Sa superficie égale quatre fois celle de l'Italie. Son nom, en langage brésilien, signifie *grandes forêts*, et, de fait, le sol de la région n'est en grande partie recouvert que de bois épais ; quelques-uns même sont restés jusqu'à nos jours forêts vierges. Ce pays, à en juger du moins par son étonnante fertilité et sa luxuriante végétation, pourrait aisément nourrir plusieurs millions d'habitants. Il n'en enferme pourtant que deux cent mille ; or, sur ce nombre, 130 mille sont catholiques, (nous englobons ici les familles noires émigrées des côtes africaines). Le reste de la population vit encore à l'état sauvage, s'abritant sous les voûtes des forêts. Le climat, en général, est relativement chaud, ce qui ne le rend pas des plus sains. Le voyage que l'on doit effectuer pour se rendre au Matto Grosso est d'une longueur fatigante. Le cacao, la vanille, le coton, la banane, le citron, la jujube, le café, la canne à sucre, le riz, la mandioca, tels sont les produits de cette contrée.

Les bois, outre la plante qui distille une gomme nommée *borrascia*, renferment les arbres les plus précieux et les plus beaux, tels que le *jacaranda*, le cèdre, etc.

On va même jusqu'à reconnaître au pays des mines d'or et d'argent, des carrières de pierres précieuses.

Nonobstant ces sources de richesses, dont la nature s'est plu, semble-t-il, à le combler, l'Etat du Matto Grosso n'en demeure pas moins le plus pauvre du Brésil, pour l'unique raison qu'il manque de bras assez actifs et vigoureux pour l'exploiter. L'extraordinaire dénuement des indigènes n'est imputable, en effet, qu'à l'indolence native des habitants, indolence qu'expliquent fort bien, sans l'excuser pourtant, le climat énervant de la région et l'exceptionnelle fertilité du sol, qui, sans exiger la moindre goutte de sueur, offre à tout venant une nourriture copieuse, succulente et variée. Et nous ne disons rien ici de bien d'autres

moyens
dentels,

Mais
ranimer
ditions r
Matto Gr
trent en
morale q
leur conf
La religio
ment sup
samment
que préju
elle reten
Et ceux q
Mathusalé
la premièr
— ne sont
nie, les je
le premier
croix ; et
rudimenta
S'ils vienn
dre au cou
serpents, c
ils, de série
accidents.

Leurs
villes et de
bration, à
extraordin
la Pentecô
clôturent r
nuit. Ceu
assidus aux
fréquentat
statistique
c'est-à-dire
hommes ser
pour ce qu
comme si u
pour la per
dans les au
tisme, qui s
faite pour r
à cette par

L'unique
qu'autant le
thie et de n

moyens de subsistance, tout au moins aussi abondants et providentiels, tels que la chasse et la pêche.

* * *

Mais ce qui doit par-dessus tout intéresser le Missionnaire et ranimer le zèle des bons catholiques, ce sont les déplorables conditions religieuses et morales où végète ce malheureux Etat du Matto Grosso. Les 130 mille chrétiens ou civilisés qui s'y rencontrent en sont arrivés à ce point de déchéance intellectuelle et morale qu'il est littéralement impossible de les distinguer, ni par leur confession, ni par leur tenue, des autres barbares indigènes. La religion se complique chez la plupart de pratiques diaboliquement superstitieuses ; d'ailleurs les relations qui mettent incessamment en rapport les civilisés et les païens ne sauraient être que préjudiciables aux premiers. Aussi la grande majorité n'a-t-elle retenu de la religion catholique que le caractère baptismal. Et ceux qui, au cours de leur vie, atteignent-elle la longévité de Mathusalem, pénètrent deux fois seulement dans le saint lieu — la première lors du baptême, la seconde à l'occasion du mariage — ne sont pas les moins nombreux. Pour cette dernière cérémonie, les jeunes gens se présentent au ministre de Dieu sans savoir le premier mot de religion, sans même pouvoir faire le signe de croix ; et il faut suer sang et eau pour leur donner une notion rudimentaire des vérités de notre foi et des devoirs du chrétien. S'ils viennent à avoir des fils, ils s'empressent aussitôt de suspendre au cou des nouveau-nés des amulettes consistant en dents de serpents, ou en osselets d'animaux féroces, car ce sont là, pensent-ils, de sérieux préservatifs contre la maladie et autres fâcheux accidents.

Leurs pratiques religieuses, spécialement dans les principales villes et dans tous les centres importants, se réduisent à la célébration, à grand fracas de musique, et au milieu d'une pompe extraordinaire et d'une profusion de feux d'artifices, des fêtes de la Pentecôte, de l'Immaculée-Conception et de Saint-Benoît, qu'ils clôturent régulièrement par un bal prolongé bien avant dans la nuit. Ceux qui le dimanche et les autres jours fériés restent assidus aux offices forment une bien infime exception. Quant à la fréquentation des Sacrements, personne n'y songe. Témoin cette statistique : en l'année 1855, dans toute la Capitale de ce pays, c'est-à-dire à Cuyabá, ville de 20,000 âmes et au-delà, trois hommes seulement se sont trouvés qui ont fait leurs Pâques ; pour ce qui est des femmes, il y en eut une quarantaine. Et comme si une telle indifférence en fait de religion ne suffisait pas pour la perte des âmes, voici que se glissent dans la capitale et dans les autres principales villes, le protestantisme et le spiritisme, qui sont le véhicule d'une presse impie et démoralisatrice, faite pour rendre les présomptueux et les ignorants plus revêchés à cette parole divine tout nouvellement annoncée au milieu d'eux.

L'unique sujet de consolation que nous ayons, c'est de voir qu'autant les habitants des villes du Matto Grosso opposent d'apathie et de négligence à leur instruction religieuse et à l'accom-

plissement des devoirs, autant ceux de la campagne mettent de soin et témoignent de bonnes dispositions pour en bien profiter.

* *

En demandant la cause d'une si regrettable situation faite aux intérêts religieux et moraux, le conférencier affirme la trouver dans la pénurie, le manque absolu, pouvons-nous dire, de prêtres et de missionnaires. Une population de 130,000 catholiques doit se contenter de sept prêtres seulement, séparés par des distances énormes. Deux résident avec l'Evêque dans la Capitale; les cinq autres se trouvent disséminés dans les principaux centres, et, de plus, voient leur zèle pour le salut des âmes neutralisé peu à peu par l'âge, par la maladie ou les infirmités.

L'Evêque lui-même n'est pas exempt de ces infirmités, et c'est avec peine qu'il peut administrer la confirmation et vaquer à l'administration de son diocèse.

Il n'y a pas longtemps, son Vicaire Général, qui pourtant déployait encore une assez grande activité, n'était pas moins que *nonagénaire*: il a reçu de Dieu, en son paradis, le salaire bien mérité d'un labeur infatigable. Un des deux prêtres de la ville épiscopale est curé de la cathédrale.

Son ministère se réduit à dire la messe le dimanche, et, durant la semaine, quelques jours seulement; à l'occasion, il fait un baptême ou bénit un mariage. Le second, en raison de l'âge et des infirmités, se trouve dans l'impossibilité de célébrer. Et voilà tout le clergé d'une ville de 20,000 âmes. Des sept paroisses qui se partagent la cité, cinq sont fermées et les deux autres végètent péniblement.

De tous points identiques à celles du chef-lieu du diocèse, les conditions religieuses et morales des autres villes ne sont pas plus consolantes. Corumba, centre de 12,000 âmes, a pour pasteur un prêtre italien âgé de 70 ans, que la maladie vient assez fréquemment clouer au lit deux ou trois semaines durant, pendant lesquelles l'église paroissiale demeure close. S. Luis de Caceres, autre ville importante, possède un prêtre *octogénaire*, auquel la paralysie a depuis longtemps interdit l'accès de l'autel. De même, Ciapada, gros bourg de campagne, est desservi par un prêtre qui est sujet, lui aussi, à de nombreuses infirmités. Les autres curés, ne sont pas plus valides que les précédents.

Le reste des communes est absolument privé de tout ministère ecclésiastique, au point que la capitale primitive de cet Etat, appelée elle-même *Matto Grosso*, et dont la population flotte entre 4 et 5000 âmes, voit depuis bientôt 50 ans sa cure vacante. Une ou deux fois par an, elle reçoit la visite d'un prêtre de Bolivie qui, autorisé *ad hoc*, ne peut qu'administrer le baptême et bénir les mariages. Il est aisé de se figurer, moyennant ces données, quel genre de christianisme doit régner dans l'immense Etat du *Matto Grosso*.

Il est vrai de dire qu'il existe dans la capitale une sorte de *Séminaire*.

Lors de la prise de possession de son siège, en 1876, l'Evêque actuel y trouva quelques jeunes gens, et, parmi eux, plusieurs clercs dont deux déjà élevés aux Ordres majeurs; mais pour des

motifs tr
doce; en
dans le n
années,
naire, qu
venu déj

C'est
ques unit
ques. Au
avenir pr
sont entr
vocation,

C'est

Matto Gro
après avo
le centre
tale. Dan
d'établir
prospère,
notre vén
une cité, n
bon *Patro
relèvement
que de voi
bien-aimé
du Matto
fants assid
élèves de l
préparer u
à la Confre
solennité h
ramener le
en l'année
avoir fait
enfin, par
étaient 300
pour l'acco
tats obten
paroisse! C
défaut? V
par un hum*

Ce fut
première st
pays des I
10,000 habit
et qui, ains
chaîne de c
des canniba
étaient vou
ment, qui, p
de les civili

motifs très graves il ne put leur permettre d'arriver au sacerdoce ; en présence de cette mesure, tous les autres rentrèrent dans le monde. Et voilà comment, en ces vingt-deux dernières années, l'Evêque n'a pu trouver, malgré l'existence de ce Séminaire, qu'un seul prêtre à ordonner, et encore ce dernier était-il venu déjà séminariste d'une autre province.

C'est ainsi que cette immense contrée voit restreint à quelques unités bien insuffisantes le nombre des ouvriers évangéliques. Aujourd'hui même, nous n'avons aucune espérance d'un avenir prochainement meilleur. Voilà deux ans, quatorze enfants sont entrés au Séminaire : quatre seulement, restés fidèles à leur vocation, sont l'espoir de ce malheureux diocèse.

* * *

C'est au mois de juillet 1895 que les Salésiens pénétrèrent au Matto Grosso, où les mandait avec instances l'Evêque lui-même, après avoir durant dix longues années désiré leur venue. Il établit le centre de leur Mission dans une des six paroisses de la Capitale. Dans le local qui nous fut concédé, notre premier soin fut d'établir d'abord un internat, aujourd'hui relativement assez prospère, et puis un Patronage, fidèles en cela aux principes de notre vénéré Père Don Bosco qui disait : *" Voulez-vous réformer une cité, régénérer un pays ? Commencez par la création d'un bon Patronage, et vous disposerez des moyens les plus efficaces de relèvement moral."* Aussi est-ce une encourageante consolation que de voir cette œuvre réaliser à la lettre la parole de notre bien-aimé Fondateur dans la capitale, pourtant bien démoralisée, du Matto Grosso. Et de fait, grâce au nombreux concours d'enfants assidus au Patronage, nous pouvons, en les réunissant aux élèves de l'Internat, les instruire dans la religion chrétienne, en préparer un grand nombre à la première Communion, les agréger à la Confrérie de Saint-Louis de Gonzague, célébrer avec plus de solennité la fête de leur saint Patron, et grâce à leur apostolat, ramener les parents à la pratique de la religion ; au point que si en l'année 1895 trois hommes seulement furent remarqués pour avoir fait leurs Pâques, en 1896 on en pouvait déjà compter 17 ; enfin, par une bénédiction accordée à l'apostolat salésien, ils étaient 300 l'an dernier à s'approcher du festin eucharistique pour l'accomplissement du précepte pascal. Et ce sont là des résultats obtenus par le seul Missionnaire salésien attaché à la dite paroisse ! Quel bien ne réaliserait-on pas si le personnel ne faisait défaut ? Voilà une ville de 20,000 âmes reconquise à Jésus-Christ par un humble fils de Don Bosco, en un peu moins de trois ans.

Ce fut au mois de juin 1895 que l'on fit l'inauguration de la première station de Missionnaires, aux portes mêmes du vaste pays des Indiens appelés *dos Indios Coroados*, comprenant b'en 10,000 habitants, tribu moins barbare et de conquête plus facile, et qui, ainsi l'espère-t-on, sera le premier anneau d'une longue chaîne de conversions, au nombre desquelles nous comptons celles des cannibales indigènes. Il y a quelques années, ces *Coroados* étaient voués à l'extermination par des envoyés du Gouvernement, qui, pendant près de vingt ans, avaient vainement tenté de les civiliser. Le regretté Monseigneur Lasagna avait sollicité

et obtenu leur grâce, puis envoyé au milieu d'eux plusieurs apôtres salésiens, deux prêtres, quelques coadjuteurs laïques et trois Filles de Marie Auxiliatrice.

En novembre de l'année 1896, le Président du Gouvernement du *Matto Grosso*, était de passage dans la Colonie des *Coroados*, où il venait vérifier l'exactitude au moins douteuse de certains bruits que la jalousie avaient répandus sur le compte des Salésiens de cette Mission. Il ne pouvait revenir de son étonnement, en voyant les sauvages réunis autant que nos moyens l'avaient permis, en une seule et même famille, s'adonner avec une ardeur qu'il ne leur connaissait pas aux travaux des champs ou de la forêt, alors qu'auparavant ils se montraient rebelles à toute occupation, se dérobaient aux moindres fatigues. Et son admiration ne connut plus de bornes quand, arrivé à la Communauté des Sœurs, il y trouva une école des mieux organisées, où quantité d'enfants s'appliquaient assidûment et non sans quelque succès à la lecture, à l'écriture, au calcul. Une autre catégorie, la division des plus âgées, apprenaient, sous le regard maternel et vigilant de la Sœur, les secrets d'un art culinaire à leur portée, la coupe des habits, etc. Notre visiteur fut ému jusqu'aux larmes quand, une fois, entré dans la salle de musique, il put entendre un chœur exclusivement composé d'Indiens, qu'une Sœur accompagnait à l'harmonium, chanter en brésilien des cantiques à la Vierge de Don Bosco, puis un *Kyrie* et un *Gloria* en musique. Et tout cela est le fruit d'un an et demi à peine de travail. Quel résultats ne pourrait-on point obtenir, pour peu que l'on eût à sa disposition les ressources pécuniaires indispensables et le personnel voulu ? A quel succès n'aboutira point cette Mission dans 5, 10 et surtout 20 ans, en maintenant cette marche progressive ?

Le conférencier ne pouvait mieux conclure qu'en faisant un chaleureux appel à la générosité de nos Coopérateurs et Coopératrices, ainsi qu'à la charité de tous les catholiques, pour réclamer de leur zèle aide et assistance en faveur de cette Mission si intéressante du *Matto-Grosso* et cependant si pauvre et si oubliée. Le conférencier engage tout le monde à faire une aumône soit en nature, soit en espèces. Il recevra avec bonheur et empressement tout linge ou étoffe qu'on lui remettrait : la Mission des *Coroados* en a un besoin immense : la plupart de ces pauvres sauvages vivent en effet dans un état de nudité presque complète. " Votre généreuse et dévouée coopération, dit-il en terminant, hâtera l'heure de la conversion et, par suite, la civilisation des 80,000 sauvages du *Matto Grosso*."

ghan
tienn
venu
lique
Cath
terre
à sa
bon a
se tra
disait
vent
esprit
ment,
merai
est tr
justes
peuve
causer
sont f
jecter
au Pap
l'évêq
sur le
fois l'o
extors
une an
lement
les con
gralité
ries ou
déclar
homme
contrat
parfois
duite, l
en prop

(1) Shawe, in

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE A NOTTINGHAM

(Suite et fin)

VI

Non plus que M. Devas, Mgr. Bagshawe, évêque de Nottingham, ne consentirait à ajourner ou à atténuer la vérité chrétienne-sociale, par un pusillanime égard pour ce qu'on est convenu d'appeler, dans les pays où l'on piétine, l' " union des catholiques " (1). La communication qu'il a faite au congrès de la *Catholic Truth Society* sur les justes principes du louage de la terre fait honneur tout ensemble à sa précision de sociologue et à sa courageuse intransigeance de prélat — intransigeance de bon aloi, qui ne se consume pas en protestations négatives, mais se traduit, au contraire, en affirmations positives. " Je crains, disait-il en débutant, que quelques-uns de nos auditeurs n'éprouvent du déplaisir. Est-il nécessaire, diront-ils, de troubler les esprits, même si ce qu'on enseigne est vrai ? D'autres, probablement, seront en un désaccord profond avec les idées que j'exprimerai ; ils les jugeront pernicieuses. Aux premiers je dirai qu'il est très important que la législation soit fondée sur de vrais et justes principes, et que ces justes principes une fois reconnus, peuvent graduellement inspirer la législation de l'avenir, sans causer de perturbation. Aux seconds, je dirai : si mes principes sont faux, montrez-le moi." A vrai dire, il eût été malaisé d'objecter à Mgr. Bagshawe la fausseté de ses principes sans donner au Pape Pie V un démenti bien audacieux : car tout de suite l'évêque de Nottingham fit connaître une constitution de Pie V sur le fermage, sur les " extorsions " dont les fermiers sont parfois l'objet, sur le " mépris de la loi divine " dont témoignent ces extorsions. Pie V proclamait qu'il était de son devoir d'opposer une antidote à un " système si pernicieux, si néfaste " ; et spécialement en ce qui concernait les mauvaises années, il condamnait les contrats par lesquels les fermiers s'obligeaient à payer l'intégralité de la rente promise, quelques déceptions que les intempéries ou la sécheresse leur eussent infligées. " De tels contrats, déclarait Pie V, sont nuls et sans effet ; la raison en est qu'aucun homme ne peut être obligé qu'à ce qui résulte naturellement du contrat ; et comme on peut s'attendre à ce que la récolte soit parfois défectueuse et à ce que sa valeur en argent soit ainsi réduite, la rente doit, en pareil cas, être réduite pour qu'elle soit en proportion."

(1) Lire dans l'*Association catholique*, 1885, II, p. 1-28, l'article de Mgr. Bagshawe, intitulé : *Pitié et justice envers les pauvres*.

Eclairé par de telles décisions et par la logique du christianisme, Mgr. Bagshawe n'a point eu de peine à signaler les vices fondamentaux des lois et coutumes qui régissent les fermages en Grande-Bretagne—vices qui survivent en grande partie à la nouvelle législation concernant l'Irlande : " Ces lois, a-t-il conclu, sont opposées au sens commun du monde ancien et du monde moderne ; elles sont injustes en elles-mêmes, gravement injurieuses pour le peuple, et à certains égards au moins, semble-t-il, tout à fait contraires à l'enseignement et à la pratique des Papes."

VII

Manning a disparu ; mais son esprit subsiste. Il représentait le christianisme social comme un indissoluble corollaire de la doctrine catholique ; et voici que la *Catholic Truth Society*, qui dessine les avenues vers l'Eglise Romaine, publie une série de rapports sur le christianisme social. Elle a cette confiance qu'au bout de l'avenue tracée par Mgr. Bagshawe, par M. Devas, par Dom Gasquet, il n'y a qu'une issue, et que cette issue, c'est le catholicisme. Elle a la même foi que Manning dans la solidarité du christianisme social et du catholicisme Romain (1). Il en est d'autres pour qui le christianisme social est la préface du socialisme révolutionnaire : ce n'est pas parmi les apôtres militants de la *Catholic Truth Society* qu'il faut chercher ces timides.

" Parmi ceux qu'on appelle nos socialistes anglais, déclare M. Devas, 90 sur 100 ne sont pas des champions plus réels de l'irréligion révolutionnaire que vous ne l'êtes ou que je ne le suis, mais tout au contraire, n'ont besoin que d'un peu plus de lumière pour devenir d'admirables démocrates chrétiens."

Il semble que M. Devas se complaise dans cette encourageante perspective des socialistes retrouvant le christianisme à mesure que les chrétiens le retrouvent eux-mêmes ; car en quelque façon guidés par l'encyclique *Rerum novarum* et par le thomisme ne retrouvons-nous pas le christianisme, qu'un certain "conservatisme" issu de 1789 et du régime de Juillet risquait de nous faire oublier ? " Pour nous catholiques, dit M. Devas, il y a un intérêt particulier et une obligation à veiller à ce que l'enquête sur l'usure aboutisse à une législation immédiate et pratique ; car pendant de longues années on nous a accusés d'ignorance moyen-âgeuse, parce que nous persistions à dénoncer les méfaits de l'usure." Le socialisme est résulté, en grande partie, de la méconnaissance de la loi chrétienne sur l'intérêt de l'argent : que si chrétiens et socialistes se font écho contre *Usura vorax*, peut-on reprocher à M. Devas de saluer éventuellement, dans les socialistes, d'admirables démocrates chrétiens ?

" Démocratie chrétienne, démocrates chrétiens " ; M. Devas et la *Catholic Truth Society* tiennent à ces mots-là ; ils n'en feront pas volontiers le sacrifice : " Démocratie chrétienne, insiste M. Devas, ce n'est point là une simple locution, c'est la désignation

(1) Cf. Francis de Pressensé. *Le cardinal Manning*, p. 59-63 (Paris, Perrin).

de certaines réalités actives. Pourtant, peuvent demander quelques-uns d'entre vous, n'est-il pas possible de posséder ces réalités en sacrifiant les mots, qui choquent et portent ombrage? Je réponds que la phrase "démocratie chrétienne" n'est point de mon invention, et que je n'ai nul désir de l'imposer à des oreilles qui y répugnent, et que, si on trouve un meilleur terme, nul n'en sera plus heureux que moi. Mais j'en appelle à tous ceux qui ont l'expérience des mouvements de notre pays : n'y a-t-il pas, pour chaque mouvement, une formule essentielle? Montrez-moi une meilleure formule pour exprimer ce mouvement de réforme sociale, de rénovation chrétienne de la société, de retour sur la hideuse spoliation du XVII^e siècle; jusqu'à nouvel avis, démocratie chrétienne me paraît être le meilleur terme pour montrer que nous sommes ce que nous sommes, l'Eglise du Peuple... En langage moderne, on ne saurait mieux traduire le langage des Catacombes, le langage des Pères, le langage du moyen-âge chrétien... Le christianisme a été le premier à créer le *peuple*, au lieu d'une société faite de citoyens privilégiés, de paysans opprimés et d'esclaves qui, légalement et en fait, n'étaient pas mieux traités que le bétail ou que le porc... Le mot démocratie chrétienne nous semble être justement choisi pour nous séparer nettement de trois classes d'hommes, qui se désignent eux-mêmes par des noms variés, mais que j'appellerai les démagogues, les ploutocrates et les rationalistes : les démagogues, qui flattent le peuple et qui le poussent à la haine et au mépris des classes plus riches, comme si tout vice et toute folie étaient concentrés parmi les riches, tandis que le pauvre, *ipso facto*, serait exempt des conséquences de la faute originelle; les ploutocrates, c'est-à-dire ces possesseurs de richesse ou ces coureurs de fortunes, pour qui les hommes ne sont que des jetons dans leur jeu et qui ne ressentent que peu d'effroi à l'endroit des lois humaines, nul effroi à l'endroit des lois de Dieu; les rationalistes qui se moquent du peuple, comme M. Lecky, le rationaliste Breton par excellence, qui, dans son ouvrage *Democracy and Liberty*, enveloppe prêtres et peuple, par un significatif assemblage, dans le même mépris... Nous pouvons nous écrier avec Scott au noble cœur : "Vulgaire? c'est seulement commun; et rien de ce qui est commun, sauf la méchanceté, ne mérite d'être mentionné sur le ton du mépris.... Pour nous chrétiens, ce qu'Horace appelait *profanum vulgus*, c'est le merveilleux ouvrage de Dieu. Allez au peuple, a dit le Pape, et il a parlé sagement : car l'Eglise qui a fait le peuple peut avoir confiance dans le peuple (1)."

Cette péroraison de M. Devas nous paraît marquer exactement l'esprit dont étaient animés les congressistes de Nottingham. Ont-ils fait œuvre d'apologétique, comme ils voulaient le faire? L'espoir en est permis. En tout cas les idées sociales qu'ils ont exposées et l'expression même qu'ils leur ont donnée méritent de trouver écho; apologistes du catholicisme en Angleterre, on

(1) Comparer, tant pour l'idée que pour l'expression, les écrits de M. l'abbé Naudet, et spécialement *Vers l'avenir* (Paris, Lecoffre); et rapprocher aussi la brochure de M. le professeur Toniolo sur la notion chrétienne de la démocratie, publiée à la Maison de la Bonne Presse.

peut leur souhaiter, en France, d'être accueillis et retenus comme apologistes de la démocratie chrétienne. Puisse-t-ils nous aider à ressaisir les traditions dont nous ont sevrés l'ancien régime et la Révolution, comme ils aident leur pays à réparer les effets de cet autre sevrage, la Réforme !

LÉON GRÉGOIRE.

Association catholique.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Dimanche ont commencé, à Montréal, de grandes fêtes organisées pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de la communauté des Sœurs de Miséricorde. Ce jour-là, il y eut grand-messe pontificale chantée par Sa Grandeur Mgr. Duhamel, archevêque d'Ottawa. La chapelle de la communauté était de beaucoup insuffisante pour contenir l'affluence de prêtres et de fidèles accourus pour assister à cette brillante manifestation religieuse. Toutes les communautés religieuses d'hommes et de femmes y étaient représentées.

Le sermon de circonstance fut prononcé par l'archevêque de Montréal. Ecoutons-le raconter les modestes débuts de cette belle œuvre :

C'est une humble enfant de la Valtrie, Marie Rosalie Dracon, que Dieu s'était choisie pour être la fondatrice de l'institut qui célèbre aujourd'hui son glorieux cinquantenaire.

Comme il l'avait bien préparée pour l'accomplissement de ses miséricordieux desseins ! Il l'avait remplie de tendresse pour tous les infortunés. Toute jeune encore, elle se dépouillait volontiers de ses vêtements pour couvrir l'indigence. Mariée à un homme bon et pieux comme elle, M. Jetté, elle pouvait, dans sa modeste demeure, exercer envers les malheureuses une hospitalité qui rappelait celle des patriarches : elle aimait à ensevelir les morts et à instruire les petits enfants. Devenue veuve, elle se dit que le monde ne serait rien pour elle et se sentit particulièrement portée à pratiquer la charité, en l'exerçant envers les pauvres filles tombées. C'était Dieu qui lui parlait au cœur.

En même temps, le grand évêque qui occupait alors le trône épiscopal de Montréal, Mgr Bourget, songait à doter son diocèse d'une institution spéciale pour recueillir ces infortunées jeunes filles. C'est qu'il connaissait les dangers auxquels elles étaient exposées ; il avait été le confident de bien des misères et son âme brûlait du zèle du vrai pasteur.

Or
admire
de son
La
muna
ces ? D
se sépa
dans u
exercer
appelle
petite.
peu de
un cito
tés env
pour to
Il a
bâti et
Voi

Com
fait et
pour cel
dire :

La
influen
semble,
veau ch
est si ch
épousé s

Qua
Laissez-
mieux q
pendant

1.58
tuitemen
ment on
à l'extér
nombre,
tuitemen
de ses ce
571, som
ville.

Main

la cité ?
Mais
ingénieu
met d'ac

Cette
distingué
criminell
avec d'au

Or Mgr. Bourget avait appris à connaître Mme Jetté, et avait admiré sa charité. C'est à elle qu'il s'adressa pour la réalisation de son projet.

La pieuse femme en fut comme effrayée. Fonder une communauté nouvelle ! Mais où et comment, et avec quelles ressources ? Dieu y pourvoira ! L'évêque a parlé, Mme Jetté obéit, elle se sépare de ses enfants et l'œuvre commence. Elle s'installe dans une humble mansarde, tout près d'ici, et bientôt elle peut exercer son zèle. Il lui faut des auxiliaires. Le Seigneur les appelle. Il les prend un peu partout. La mansarde est trop petite. On adopte une nouvelle maison dans l'est de la ville. En peu de temps on est encore trop à l'étroit. Alors se présente un citoyen qui, durant toute sa vie, se distingua par ses générosités envers les pauvres. Il était comme le bras droit de l'évêque pour toutes ses charitables entreprises, M. Berthelet !

Il acheta le terrain où l'hospice actuel de la Miséricorde est bâti et en fit don à Mgr. Bourget pour l'institut projeté. Voilà l'origine de cette maison.

Comment la communauté a grandi et prospéré, ce qu'elle a fait et ce qu'elle continue de faire de bien, les ressources qu'elle a pour cela à sa disposition, Sa Grandeur va maintenant nous le dire :

La voilà à Ottawa, à New-York, exerçant partout sa salutaire influence, et ces jours derniers, comme pour la récompenser, il semble, de ses cinquante ans de labeurs, Dieu lui ouvrait un nouveau champ d'action loin, bien loin, dans ce Manitoba qui nous est si cher, parce que nous y avons des frères, que nous avons épousé ses causes, que nous avons lutté et souffert pour lui.

Quand il s'agit d'œuvres, on demande souvent des chiffres. Laissez-moi vous en donner quelques-uns, ils vous renseigneront mieux que tous les discours sur ce qui s'est fait dans cette maison pendant les six dernières années.

1,582 jeunes filles ou femmes ont été reçues et gardées gratuitement ; 285 ont payé une fraction de la pension ; 226 seulement ont payé la pension entière ; 3,832 pauvres ont été secourus à l'extérieur ; 2,044 enfants ont été reçus et gardés, le plus grand nombre gratuitement ; 13,056 prescriptions médicales ont été gratuitement remplies. La communauté a dépensé pour le maintien de ses œuvres et l'entretien de l'institution, écoutez bien, \$336,571, somme d'argent qui est par conséquent restée dans notre ville.

Maintenant qu'a-t-elle reçu du gouvernement ? \$4,802.25. De la cité ? Rien.

Mais les bienfaiteurs privés sont nombreux, et le travail est ingénieux et l'économie très grande : voilà ce qui a permis et permet d'accomplir de telles merveilles.

Cette manifestation venait fort à propos pour permettre au distingué prélat d'accentuer sa pensée au sujet des tentatives criminelles dont les œuvres de bienfaisance religieuse, en commun avec d'autres œuvres non moins méritoires, sont en ce moment

l'objet de la part des autorités municipales. Nous réunissons ici les passages de son allocution qui ont trait à ce débat :

C'est le moment où, dans notre ville, circulent des bruits sinistres dont toutes nos communautés s'alarment. On parle de législation nouvelle qui mettrait, croyez-le, de puissantes entraves aux œuvres nombreuses dont nous ne pouvons nous passer et qui serait, il me semble, comme une punition infligée au plus admirable et au plus désintéressé des dévouements. On peut s'en attrister, mais non s'en étonner. C'est l'histoire de toutes les œuvres de Dieu : il faut qu'elles soient marquées du signe de l'épreuve et de la contradiction.

A-t-on vu des hommes d'affaires ou de finances tenir conseil et chercher ensemble les moyens les plus efficaces d'entreprendre une œuvre si charitable et si véritablement humanitaire ? Sont-ce les représentants du peuple, les pères de la cité qui ont eu l'idée d'une pareille fondation ? Non. La Miséricorde, comme l'Hôtel-Dieu, l'hôpital des Sœurs Grises, le Bon Pasteur, nos refuges pour les aveugles et les sourds-muets, toutes nos institutions de bienfaisance auxquelles Montréal doit d'être ce qu'il est aujourd'hui — personne ne le niera — sont nées d'une pensée chrétienne, du dévouement de quelques fils ou de quelques filles de nos campagnes, du concours du clergé et du zèle de l'épiscopat. C'est là de l'histoire. On peut l'oublier, on ne la changera pas.

J'espère, mes frères, que les craintes exprimées au début de ce discours ne se réaliseront pas. Les religieuses vouées par état au soulagement des infirmités humaines, ce ne sont pas des étrangères après tout. Ce sont bien vos filles, vos sœurs ou vos amies.

Adoptera-t-on des mesures qui viendront les troubler dans leur mission d'abnégation et de dévouement, et rendre plus difficile le bien qu'elles accomplissent déjà avec tant de peine, au prix de sacrifices dont vous n'avez pas l'idée, souvent même au prix de leur santé et de leur vie ? Non, cela ne sera pas : bon sang catholique et français ne saurait mentir. Mais enfin, si nous nous trompons, si cette douleur devait nous être infligée par ceux que nous regardons comme nos amis et nos frères, nos religieuses n'arrêteraient pas pour cela des œuvres auxquelles leur cœur tient par toutes les fibres. Elles seront toujours les mères des petits enfants, des orphelins, des malades, de tous ceux qui souffrent. Si elles doivent se priver davantage, elles le feront avec joie, se rappelant les promesses du divin Maître, et nous, nous n'aurons qu'à répéter la parole d'un grand orateur français : " Ne fait pas des ingrats qui veut ; pour faire des ingrats, il faut avoir fait du bien à ses semblables, avoir tenté de grandes choses pour l'humanité."

La commission qui est à reviser la charte de Montréal, après avoir paru vouloir s'en remettre à la législature, sans expression officielle d'opinion de sa part, du soin de résoudre la question du maintien ou de l'abolition des exemptions de taxes au profit de certaines institutions, est revenue sur ses pas, et, pressée par le maire Préfontaine, s'est décidé à inclure parmi les résultats de

ses trav
peut voi
de Mont
projet
Malgré l
de révol
sur les e
soumises
le soufle
rer avec
cieux de
liques en
son augm
soutient

La lé
de plusie
térés cat
verner
création
maintena
pose de lu
fait voir
dont nous

Le go
dessus la
par les ch
il procède
provenan
et il appli
forme de
il impose
serait l'ar
mêmes qu
fectionner

Mais o
qu'elle ail
elle a bris
doute pou
par la cons
voilà qui s
la seule pr
ration can

ses travaux un projet d'abolition partielle de ces exemptions. On peut voir, par le ton et l'accent des déclarations ci-dessus de Mgr. de Montréal, quelle opposition vigoureuse et soutenue attend ce projet lorsqu'il sera soumis pour ratification à la législature. Malgré les mauvais courants, malgré les vents d'émancipation et de révolte qui, depuis quelques années, s'emploient à faire passer sur les esprits faibles, sur les âmes tourmentées par le doute ou soumises au joug des passions, des calculs et des intérêts humains, le souffle pestilentiel du libéralisme doctrinal, nous voulons espérer avec Sa Grandeur que tous ceux des nôtres qui sont encore soucieux des responsabilités que leur impose le beau titre de catholiques en pleine possession de la vérité, se rallieront autour de son auguste personne pour la défense des malheureux dont Elle soutient la cause et fait valoir les droits.

La législature de Québec va être saisie, à sa prochaine session, de plusieurs projets de loi dont l'adoption serait funeste aux intérêts catholiques dans notre province. On sait déjà que le gouvernement a l'intention d'y ramener son projet de loi portant création d'un ministère d'instruction publique, mais on annonce maintenant que, sûr d'une majorité au conseil législatif, il se propose de lui donner un caractère beaucoup plus radical. Nous avons fait voir les dangers de cette législation dans une série d'articles dont nous donnerons bientôt la conclusion.

Le gouvernement se propose encore, paraît-il, de passer par-dessus la tête du Conseil de l'Instruction publique en faisant voter par les chambres l'uniformité des livres de classe. Voici comment il procéderait : Il laisserait accumuler durant deux ans la somme provenant du fonds créé par la loi Flynn, soit \$50,000 par année, et il appliquerait la somme ainsi obtenue à acheter une série uniforme de livres de classe, qu'il distribuerait gratuitement et dont il imposerait l'usage dans toutes les écoles de la province. Ce serait l'arrêt du progrès dans les méthodes, causé par les gens mêmes qui sont sans cesse à nous crier qu'il faut travailler à perfectionner notre système d'instruction publique.

Mais qu'importe à l'erreur une contradiction de plus, pourvu qu'elle aille son chemin ? Or, elle va son chemin. Au Manitoba, elle a brisé, à l'aide de complicités sur lesquelles elle savait sans doute pouvoir compter, toute une organisation scolaire protégée par la constitution nationale. A l'aide des mêmes complicités, la voilà qui se rue à l'assaut d'une organisation du même genre, dans la seule province en grande majorité catholique de la Confédération canadienne. Une fois qu'elle aura réussi à s'emparer de

cette citadelle et qu'elle tiendra dans ses mains la génération de l'avenir, elle aura beau jeu pour balayer ce qui reste de favorable au maintien et au développement de l'influence catholique dans les provinces où celle-ci ne peut guère compter que sur un régime de tolérance.

Aveugle qui ne voit pas tout l'esprit de suite qu'il y a dans ces desseins diaboliques et les châtiments qu'ils réservent à notre infidélité, si un misérable esprit de parti vient empêcher l'union des efforts qui devraient s'employer à les faire avorter !

AUX ETATS-UNIS

Nous n'avons pas le texte de l'article que M. Brunetière, le critique littéraire bien connu, a consacré, dans la *Revue des Deux Mondes*, à étudier les progrès du catholicisme aux Etats-Unis. Nous extrayons d'une analyse de cet article les chiffres à l'aide desquels M. Brunetière établit sa thèse :

Comment ceux qui n'étaient, il y a cent vingt-cinq ans, qu'un peu plus du centième de la population de l'Union, 30,000 ou 40,000 âmes sur 3 millions d'habitants, en sont-ils devenus le septième, 9 ou 10 millions sur un chiffre qui n'atteint pas encore tout à fait 65 millions ? En 1879, il n'y avait qu'un seul siège épiscopal aux Etats-Unis, il y en a aujourd'hui 88 ; il n'y avait qu'une trentaine de prêtres, il y en a 8,000 ; il y avait tout au plus 10 églises, il y en a 6,000. Conteste-t-on ces chiffres ? Non ; il serait difficile de le faire ; mais on cherche à en atténuer la signification. On assure que, dans l'immense afflux de population européenne que l'émigration a introduit en Amérique, l'élément catholique a dominé, et même dans une proportion telle que si la foi première s'était maintenue dans les familles, il y aurait aujourd'hui, non pas 10 millions, mais 25 millions de catholiques ou même davantage. Est-il besoin de dire combien ces statistiques sont incertaines ? Elles le deviennent davantage à mesure qu'on s'éloigne des temps contemporains pour remonter à une période plus reculée.

Toutefois, l'objection peut avoir sa portée ; M. Brunetière l'a prévu, et voici la réponse qu'il y a faite :

Je constate, dit-il, que, si, de 1881 à 1890, il s'est établi aux Etats-Unis 655,000 immigrés d'Irlande, il s'y est fixé, d'autre part, 650,000 Anglais et 150,000 Ecossois, lesquels sans doute ont amené peu de recrues au catholicisme. Dans la période précédente, de 1871 à 1880, les chiffres avaient été de 440,000 Anglais et 89,000 Ecossois, contre 445,000 Irlandais. D'un autre côté, s'il faut compter, de 1871 à 1890, 820,000 immigrés canadiens et 490,000 Français ou Italiens — Français, 120,000 ; Italiens, 370,000 — je trouve, pour le même laps de temps, 787,000 immigrés suédois ou norvégiens et 120,000 Danois, soit ensemble près de 900,000. Cela fait un total, en vingt ans, de 2,410,000 immigrés d'origine catho-

lique
infini
Il
licisme
En a-t
croyon
mativ
M
dances
tous l
connu
canadi
saines
foi. C
à la m
élémen
le cath
dances
intégra
ticulier

Un
que Lé
laquelle
et libér
A
Rome à
On
adressé
lumière
d'action
les beso
prémun
sous le c
de son b

Nou
ricaine.

ITAL
Cattolic
seiller pr
li 1200 v

lique et 2.235.000 d'origine protestante. On eût cru la différence infiniment plus considérable.

Il est incontestable qu'au point de vue du nombre, le catholicisme a fait d'énormes progrès aux Etats-Unis depuis un siècle. En a-t-il fait autant au point de vue de son action sociale ? Nous croyons qu'il serait difficile au plus optimiste de répondre affirmativement à cette question.

M. Brunetière a été moins bien inspiré en parlant des tendances particularistes du clergé et Jes catholiques allemands. De tous les éléments hétérogènes qui composent l'agglomération connue sous le nom d'Etats-Unis, l'élément allemand et l'élément canadien-français sont ceux qui ont su le mieux conserver les saines traditions religieuses avec la pureté et l'intégrité de leur foi. C'est sans doute pour cela que l'un et l'autre sont en butte à la malveillance et aux jalousies, sinon à l'hostilité ouverte des éléments qui n'ont pas su en faire autant. Or, il est certain que le catholicisme bien compris est loin d'être favorable aux tendances particularistes. Par conséquent plus on en conserve l'esprit intégral, plus on s'éloigne de ces tendances. Et c'est le cas particulier des deux éléments que nous venons de mentionner.

Une dépêche transmise par le câble annonçait, ces jours-ci, que Léon XIII allait publier sous peu une Encyclique dans laquelle il "affirmerait pleinement les tendances démocratiques et libérales de l'Eglise catholique aux Etats-Unis."

A la date du 10 novembre, on télégraphiait à ce sujet de Rome à l'*Univers* :

On annonce qu'un acte important du Saint-Siège va être adressé à S. Em. le cardinal Gibbons, pour mettre, d'une part, en lumière ce qu'il y a de réellement utile dans telles méthodes d'action adoptées par les catholiques américains, en rapport avec les besoins et les usages du milieu social ; et, d'autre part, pour prémunir cette action même contre des doctrines hasardées qui, sous le couvert d'un faux américanisme, pourraient la faire dévier de son but et de son efficacité.

Nous sommes loin de la dépêche expédiée à la presse américaine.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Don Albertario, l'illustre directeur de l'*Osservatore Cattolico*, actuellement interné à Finalborgo, vient d'être élu conseiller provincial par le collège électoral de Corteeolonna. Il a recueilli 1200 voix contre son adversaire 600. Malgré cela et à cause de la

condamnation qui le frappe, il ne sera pas proclamé élu, mais il n'en reste pas moins que l'âme populaire est avec lui et le résultat de cette élection est une splendide protestation contre la conduite de ses persécuteurs.

—On prétend que M. Poubelle, ambassadeur de la République française près le Saint-Siège, serait bientôt remplacé par M. Cambon, l'ambassadeur actuel de la République à Washington. M. Poubelle désirerait se retirer du service diplomatique pour entrer dans la carrière politique.

FRANCE.—La lettre du préfet de la Seine au président de la Chambre des notaires de Paris, dont nous avons publié le texte dans notre dernière livraison, a soulevé dans presque toute la presse des protestations identiques à celles qui avaient accueilli l'avis de la Section de l'Intérieur et des Cultes du Conseil d'Etat.

Devant ces clameurs indignées, les autorités ont reculé et le communiqué suivant a été fait au Conseil municipal de Paris :

La récente communication du préfet de la Seine au président de la Chambre des notaires relative aux libéralités testamentaires faites aux pauvres, a été, nous assure-t-on, mal interprétée.

L'Assistance publique ne demande pas l'envoi en possession de ce legs. Elle veut seulement être avisée, quand il y aura lieu, par les notaires à l'ouverture.

Les personnes chargées par les testateurs de leur exécution continueront à en disposer comme par le passé.

L'Assistance publique n'a pas grand mérite à faire la généreuse et à déclarer qu'elle "ne demande pas l'envoi en possession de ce legs" car il existe un jugement de la Cour de Cassation qui admet bien, suivant l'expression de notre confrère François Veillot qu'elle "a le droit exclusif de revendiquer tous les legs faits au profit des pauvres, sans s'occuper de savoir si le testateur désigne un intermédiaire" mais affirme qu' "après avoir touché ces legs, elle a le devoir étroit d'en verser le montant entre les mains de l'intermédiaire indiqué par le testament."

Done, au point de vue de la jurisprudence même, l'Assistance publique serait dans son tort. La valeur légale de l'avis de la section du Conseil d'Etat était, elle aussi, contestée, mais il n'en reste pas moins constaté qu'en certains lieux on avait l'intention, au mépris de toute équité et de toute liberté, de laïciser la charité.

—M. Léon Lallemand, correspondant de l'Institut de France, vient de publier sous le titre *La Révolution et les Pauvres* un livre qui devrait être lu par tous les hommes d'étude. L'auteur démontre à l'aide de documents indiscutables que les tentatives d'établissement de la charité légale faites par la Révolution ont

eu pour
comme
détruis

Av
de quel
pauvre
soins d
donati
évêchés
saires à

La
les mon
sant to
plus tar
à errer
main.
au crim
moral é
plus en

Il e
primun
sa justic
titue un
ceux qu
ture ave
quences,
genres.

Don
qui conc
tienne à
que de N
démont
que Jose
pression

—Le
Chambre
des déta
rales du
traitemen
protestan
La disprop
accordés
n'a rien d'

(1) Extr
(2) Voir

dont nous ter

eu pour résultat un lamentable fiasco et qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, la *grande Révolution* n'a fait que détruire sans rien édifier.

Avant la Révolution, toutes les villes, toutes les bourgades de quelque importance avaient des hospices, des hôpitaux où les pauvres étaient assurés de trouver bon accueil, secours abondants, soins de toutes sortes. Ces établissements avaient acquis par donations, legs pieux, subventions régulières, des Chapitres, d'évêchés, des monastères, des corporations, les ressources nécessaires à l'entretien des indigents qu'ils recueillaient.

La Révolution confisqua tout, ruina les églises, les chapitres, les monastères, les corporations, et prétendit que l'État centralisant tous ces biens en serait le dispensateur unique.—Deux ans plus tard, la misère était partout générale et les pauvres réduits à errer sur toutes les routes de France et à tendre péniblement la main. Et cette misère, toujours mauvaise conseillère, poussait au crime, au vol et au meurtre, de pauvres gens en qui le sens moral était déprimé, chez qui la conscience ne faisait peut-être plus entendre sa voix !... (1)

Il en faut toujours revenir à la parole du Christ : *Quærite primum regnum Dei*. . . Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît, qui constitue un traité de politique plus complet et plus parfait que tous ceux que pourront inventer les théoriciens libéraux. Toute rupture avec l'ordre chrétien a dans l'ordre social ses funestes conséquences, est pour les peuples une cause de malheur en tous genres.

Dom Gasquet a démontré historiquement cette vérité en ce qui concerne la Réforme dans son étude sur la *Démocratie chrétienne à l'époque antérieure à la Réforme* lue au congrès catholique de Nottingham (2) ; le livre de M. Lallemand en offre une démonstration nouvelle prise dans l'histoire de cette Révolution que Joseph de Maistre appelait *satanique* et qui fut, suivant l'expression d'Albert de Mun, *la révolte de l'homme contre Dieu*.

—Le projet de budget pour 1899 récemment distribué à la Chambre française contient sur les dépenses du culte en France des détails intéressants. Nous y voyons que les dépenses générales du culte catholique sont d'environ 41,000,000 de francs. Les traitements des curés varient de 900 à 1600 fr. ; ceux des pasteurs protestants de 1800 à 3000 ; ceux des rabbins juifs de 1750 à 2500. La disproportion entre les traitements servis aux curés et ceux accordés aux pasteurs et aux rabbins saute aux yeux, mais elle n'a rien d'étonnant en France. Juifs, protestants et francs-maçons

(1) Extrait de l'article de la *Croix*, de Paris, sur l'ouvrage de M. Lallemand.

(2) Voir l'article de Léon Grégoire sur la *Démocratie chrétienne à Nottingham*, dont nous terminons la publication dans la présente livraison.

ne dominant-ils pas à l'heure actuelle notre ancienne mère-patrie? Il est étonnant même que les f. n'aient pas songé à faire émarger au budget les vénérables de leurs loges, car, si nous en croyons M. Ribot, la franc-maçonnerie, elle aussi, est une religion.

—Le chapitre général de la Congrégation des Sacrés-Cœurs dite de Picpus vient de décider dans une réunion récente, la division en trois provinces des missions de cette importante congrégation. Cette mesure a été rendue nécessaire par les développements de plus en plus considérables que prend l'œuvre de ces dévoués missionnaires, établis aujourd'hui en plusieurs pays différents, notamment en France, en Belgique, en Espagne, en Hollande et dans l'Amérique du Sud.

—La cause des 11 Ursulines de Valenciennes, mortes sur l'échafaud en octobre 1794, vient de faire un pas important. Le tribunal diocésain, institué par Mgr l'archevêque de Cambrai pour provoquer, préciser et enregistrer les dépositions des témoins, a prêté serment le 28 octobre dernier, au jour octave de sainte Ursule

—Les fêtes de Cluny à l'occasion du neuvième centenaire de l'institution de la Commémoration des Morts ont été très solennellement célébrées. Elles étaient présidées par Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française.

JERSEY.—Juan Pedro, le correspondant espagnol du *Catholic Register* de Toronto, rend compte dans sa dernière lettre d'une visite qu'il fit récemment à l'île anglaise de Jersey.

Il a trouvé très florissant l'état religieux de la colonie catholique établie là. Les églises sont bondées à tous les offices et les écoles fréquentées par plusieurs milliers d'enfants des deux sexes. Ces écoles louées par l'évêque de Portsmouth dont relève Jersey, ont reçu des inspecteurs gouvernementaux les notes les plus gracieuses et les plus élogieuses.

ORIENT.—Nous avons publié dans notre avant-dernière livraison, au titre *France*, des extraits d'une lettre de Mgr. Charmant relative au protectorat français en Orient. Cette lettre a provoqué entre Mgr. Charmetant et Mgr. Potron, évêque de Jéricho et commissaire général de Terre Sainte, à Paris, un échange de correspondances sur lequel nous n'avons pas à nous arrêter mais qui nous fournit des renseignements complémentaires sur les œuvres catholiques en Orient.

des

Egy
Grèc
le cl
seule
des o
des f
rant
cains
l'Egl
de no
boule
cathoFran
les gr
seule
instit
cinq
trois
malacde l'
271,3
son c
derni
l'hom
duisicIn
mon i
sont à
la graC
gnons
cinq
tants
du mo
évang
après
nirs se
Vidal

Mgr. Charmetant ayant à préciser le rôle joué par l'Œuvre des Ecoles d'Orient dont il est le directeur général, écrit :

Elle soutient en Palestine, en Syrie, en Asie-Mineure, en Egypte, en Perse, en Mésopotamie, en Turquie d'Europe, dans la Grèce et les Balkans, en un mot dans tout l'Orient, non seulement le clergé indigène des cinq patriarchats orientaux catholiques, non seulement les œuvres scolaires des franciscains, mais encore celle des dominicains, des jésuites, des lazaristes, des assumptionnistes, des frères, des religieux et religieuses appartenant à plus de quarante congrégations latines qui, au même titre que les Franciscains de Terre-Sainte, travaillent à répandre là-bas l'influence de l'Eglise et de la France, et constituent, elles aussi, au témoignage de nos ambassadeurs, de nos consuls et de nos gouvernants " le boulevard par excellence, le soutien le plus ferme des intérêts catholiques et du protectorat français ".

Après avoir rendu hommage à la Custodie internationale des Franciscains de Terre Sainte, dont il reconnaît l'importance et les grands services, le vénérable prélat écrit encore que, dans la seule Palestine, l'on trouve, " à côté de la Custodie, vingt-et-une institutions religieuses différentes, possédant un ensemble de cinquante-huit établissements distincts qui élèvent au moins trois mille deux cents élèves et soignent par an plus de 80,000 malades de toute nationalité."

Ajoutons que, d'après un compte-rendu récent, les recettes de l'Œuvre des Ecoles d'Orient s'élevèrent pour l'an dernier à 271,349 francs. L'année précédente elles étaient de 287,808 fr. De son côté, l'Œuvre de la Propagation de la Foi a attribué l'an dernier plus d'un million aux pays d'Orient, ce qui explique l'hommage enthousiaste des prélats arméniens que nous reproduisons dans notre dernière livraison.

ILES SALOMON.—Des lettres reçues récemment des îles Salomon indiquent que Mgr. Vidal et les religieux qui l'accompagnent sont à s'installer définitivement dans l'îlot de Rua-Sura, près de la grande île de Guadalcanar.

C'est au mois d'avril dernier que Mgr. Vidal et ses compagnons d'apostolat partirent pour leur nouvelle mission où depuis cinquante ans aucun missionnaire n'avait mis le pied. Les habitants des îles Salomon passent pour les plus féroces cannibales du monde. Il y a un demi-siècle l'on essaya à deux reprises de les évangéliser, mais les missionnaires durent abandonner la partie après avoir vu martyriser plusieurs des leurs. Ces tristes souvenirs semblent non pas effrayer mais bien plutôt encourager Mgr. Vidal et il écrivait avant son départ, dans une lettre à son

clergé : "... nous partons avec la confiance de voir ce peuple devenir chrétien. Oui, il deviendra chrétien, à cause du sang des martyrs qui a abondamment arrosé ces îles."

NIGER.—Une dépêche adressée à la *Croix* annonce la destruction de la station catholique d'Alla dans le Niger.

La préfecture apostolique du Niger date de 1884 et est confiée aux prêtres de la Société des Missions africaines de Lyon. Elle comptait au commencement de cette année les stations d'Asaba, Isselé, Alla et Addiga. Deux autres stations étaient fondées à titre d'essai. A Alla il y avait des prêtres et des religieuses.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.—Nous avons dit l'autre jour, au titre *Italie*, que des négociations sont actuellement en cours tendant au rétablissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la République Argentine. Il sera donc intéressant de donner quelques détails sur la situation religieuse de ce pays.

Le christianisme y fut introduit en 1539 par les Franciscains, que suivirent bientôt les Jésuites et les religieux de la Merci ; la hiérarchie ecclésiastique y fut régulièrement établie en 1570, alors que furent créés deux diocèses.

Aujourd'hui la République est, au point de vue ecclésiastique, divisé en cinq diocèses avec siège métropolitain à Buenos-Ayres ; les diocèses suffragants sont ceux de Cordoba, San Juan de Cuyo, Parana et Salta. Le diocèse de La Assuncion qui appartient à un pays étranger, relève aussi du siège métropolitain de Buenos-Ayres.

La population du pays (un peu plus de 4,000,000 d'habitants) est presque entièrement catholique. Le catholicisme est religion d'Etat et, de par les clauses de la loi organique, le président et le vice-président de la République doivent appartenir au culte catholique.

21 novembre 1898.